



Vignerons Franciliens Réunis
Organisme de Défense et de Gestion des
vignes patrimoniales de France et de la
viticulture professionnelle francilienne

Lettre d'information n° 39-2013

mercredi 20 mars 2013

Spécial salon de l'agriculture

Chers amis vignerons et amis des vignerons.

Succès pour la 9e participation au salon de l'agriculture, le 50e, le 3 mars 2013

Les vins patrimoniaux et le vin de Suresnes (seul vin professionnel francilien) sont de plus en plus appréciés : plus de 380 dégustateurs. 19 vins produits en Île-de-France et en Picardie : 12 blancs (Suresnes, Sausset, Gouvieux, Bussy-St-Georges, Taverny, Épinay-sur-Seine, Argenteuil, Saint-Fargeau-Ponthierry, Pontoise), un vin mousseux (Gouvieux), 6 vins rouges (Sausset, Argenteuil, Saint-Fargeau-Ponthierry, Pontoise). Une équipe de 7 bénévoles (E. Monteau, L. Prieur, D. Boireau, J. Marpoué, Catherine M., M. Boudet, J.L. Testud). Toujours avec l'aide du CERVIA (Présidente Marie Richard, directeur Jérôme Khon). Un très grand merci à tous.

La pétition grimpe de 300 signatures

La pétition pour la reconnaissance officielle des vignes patrimoniales de France et pour la création de vignes professionnelles franciliennes a recueilli 300 signatures, nous avons manqué de papier ! Depuis son lancement en 2009, nous totalisons 1 234 signatures, preuve d'une attente. En zones dites non-viticoles, les vins patrimoniaux sont démonstratifs d'un potentiel technique. Ils préfigurent la création de vignes professionnelles, seules aptes à mettre du vin sur le marché.

Les vins présentés au salon sont dégustés à l'aveugle par un jury

Le 21 février, à l'ICOP à Villejuif, 8 personnes ont dégusté à l'aveugle et noté selon la grille OIV les 19 vins pour le salon. Deux élèves sommelières, deux oenologues enseignants, trois grands dégustateurs et un artiste champenois grand amateur, Nicolas Boulard. Notes moyennes : de 65,5 à 80,5. Le travail professionnel accompli par le jury apporte de la crédibilité à nos démarches.

Vignes patrimoniales de France : Reims (51), la vigne de Verjus de 400 ans

Visite de cette vigne vénérable le 6 mars sous la conduite d'un élu de Reims, le Pr. Jacques Cohen, et d'un entrepreneur reimois, Benoît Truttmann, vice-président de VFR. 8 pieds d'origine et 4 récents obtenus par bouturage constituent cette vigne en treille. C'est un patrimoine exceptionnel à soigner avec beaucoup d'attentions et à mettre en valeur par des études et des animations.

Droits de plantation 8. En 2012, la filière arrête la libéralisation totale

La France a entraîné 14 États membres sur 27 (pour avoir une majorité qualifiée) dans le combat contre la libéralisation programmée par Bruxelles et espérée par certains viticulteurs, négociants et autres opérateurs. Dans ce combat, un travail d'influence énorme a été accompli par la filière et par un grand nombre d'élus politiques français. Après avoir reçu l'avis d'un organe consultatif *ad hoc* « le groupe de haut niveau », et l'accord des États membres, la Commission est maintenant chargée de mettre en place un nouveau système de régulation du potentiel de production, toujours par le contrôle des surfaces plantées mais avec des autorisations administratives et non plus des droits payants. Une question importante reste à régler, celle de la date d'application, 2019 avancé par la Commission, 2030 demandé par le Parlement européen.

Lecture pour vignerons

Quand le raisin se fait vin, de Pascale Scheromm, docteur en sciences agronomiques, 160 pages, 16,*22 cm, 372 g, 20 €, éditions Quae. Abondamment illustré, photos en couleurs, très pédagogique, c'est un parcours complet : cépages, vignes, raisins, vinification, vins, dégustation.

Le conseil du mois par Emmanuel MONTEAU, conseiller viticole indépendant

Bientôt les mises en bouteilles. Faites analyser les vins pour apprécier leur niveau de protection et ajustez leur teneur en soufre. Hygiène des bouteilles irréprochable, surtout si recyclées. Choix des bouchons : le DIAM sans hésiter. Capsulez (à froid ou à chaud). Étiquetez en respectant les obligations (VFR propose un modèle d'étiquette de vins patrimoniaux). Numérotez les bouteilles.

Patrice BERSAC, Président

VFR - 3, cour du Ginkgo – 75012 Paris - www.avfr.org

tél. : 01 44 67 78 51 - mph 06 84 61 23 65 - fax : 09 57 45 78 65 – adel@pbersac@gadz.org

Association Loi 1901 (JO 14.10.2000) - APE 9499Z - SIRET 479 942 955 000 10 - TVAIC FR 65 479 942 955